

CHAÏB BOUNOUA [1]

Quelques appréciations sur les réformes économiques en Algérie

INTRODUCTION

Le mouvement de réformes du début des années 80 ne semble pas avoir répondu positivement aux attentes et aux espoirs des uns et des autres. Les réformes de 1988, peuvent-elles être considérées comme une opération de rupture avec le système de gestion administratif ?

Ce présent travail cherche à examiner les conditions de fonctionnement de l'entreprise publique dans ce contexte de réformes. Qu'ont apporté ces réformes de plus par rapport à l'ancien système du point de vue de la gestion de l'entreprise ? Les blocages à différents niveaux ont-ils été levés pour permettre à l'entreprise de jouir d'une réelle autonomie ? Ces réformes économiques ont-elles permis d'instituer l'automatisme des mécanismes de marché pour éloigner toute velléité d'un retour à une gestion administrative de l'économie ? Une évaluation de ces réformes s'impose donc, même si elle ne sera pas exhaustive. Elle permettra tout au moins de porter une juste appréciation sur l'avancée de ces réformes.

L'hypothèse principale qui guidera ce travail est que le processus de réformes économiques engagé n'est pas dénué de contradictions et qu'en raison de ces mêmes contradictions, l'efficacité de ce processus semble toute relative. Notre objectif est de saisir à travers l'étude de cas d'une entreprise publique (SOITEX), l'impact de ces réformes.

Nous nous efforcerons de montrer comment l'entreprise SOITEX s'adapte aux réformes économiques et fait face à la crise économique. De ce fait, analyser les résultats de l'entreprise nous paraît être un indicateur probant pour apprécier l'efficacité des réformes et déterminer par voie de conséquence les facteurs qui paralysent leur avancée[1].

Une enquête qui, dans une première étape a pris la forme d'un questionnaire remis aux responsables de l'entreprise, a été menée. Le questionnaire s'est intéressé aux différents aspects de la réforme et à leur impact sur la gestion quotidienne de l'entreprise. Dans une seconde étape, le travail a consisté en l'analyse des différents bilans de l'entreprise SOITEX pour illustrer par quelques chiffres le comportement de l'entreprise.

Par ailleurs, cette recherche se voulait pragmatique : il s'agissait d'aller sur le terrain pour voir comment les gestionnaires et les travailleurs percevaient les réformes. Cela fait qu'on y a négligé quelque peu le côté théorique, tout du moins pour le moment.

En outre, cette étude comporte beaucoup d'insuffisances puisque plusieurs questions ont été évacuées notamment celles portant sur le programme d'ajustement structurel, la privatisation et la restructuration industrielle. Ces points à eux seuls méritent plusieurs autres études.

Enfin, ce que nous présenterons ici sera partiel car nous n'envisageons d'aborder que quelques aspects essentiels des réformes.

Les lois sur les réformes économiques sont le produit d'une profonde réflexion conduite par les pouvoirs publics à propos du devenir de l'économie nationale, suite à la crise pétrolière de 1986. Dans ce cadre, plusieurs objectifs ont été ciblés :

- mettre en place une nouvelle organisation économique (en l'occurrence le système de marché) qui permettrait de faire sortir l'économie nationale de la crise où elle se trouve,
- atteindre une meilleure gestion de l'économie nationale, grâce à la réalisation de gains de productivité, qui assurerait une croissance économique au pays en dépit des contraintes extérieures telles que l'endettement extérieur ou la chute des avoirs extérieurs,
- opérer la rupture avec un système de gestion basé uniquement sur la rente pétrolière,
- permettre à l'entreprise publique de jouer un rôle moteur dans le cadre de ces réformes économiques.

Dès lors, on peut avancer que toute la problématique des réformes économiques peut être résumée dans les termes suivants : comment utiliser de la manière la plus efficace les potentialités du pays (ressources naturelles agricoles et énergétiques et ressources humaines).

Il faut ici rappeler que ces réformes économiques ont été engagées après un constat d'échec des politiques économiques antérieures. La faiblesse de ces politiques tient au système lui même (un système de gestion de type bureaucratique), système qui n'a engendré que gaspillage et dilapidation des ressources publiques.

1. L'ENTREPRISE PUBLIQUE : ELEMENT CENTRAL DE LA REFORME ECONOMIQUE

Les réformes économiques cherchent à asseoir de nouvelles règles économiques qui permettent d'atteindre l'efficacité économique. Ces nouvelles règles économiques signifient une meilleure allocation des ressources, le développement de la concurrence entre les agents économiques, l'élévation des gains de productivité... Un tel système ne peut fonctionner que dans le cadre d'un marché concurrentiel. En

adaptant le statut des entreprises publiques aux exigences de ce marché, les réformes économiques garantissent ainsi leur succès.

La réforme de l'entreprise publique se justifiait dans la mesure où plusieurs contradictions bloquaient son développement.

L'entreprise publique était considérée comme une personne morale de droit commun, n'ayant pas de patrimoine propre c'est-à-dire de capital social ; son patrimoine était constitué de biens appartenant à l'Etat et de dotations budgétaires fournies par l'Etat au moment de sa création. Cette conception de l'entreprise publique ne pouvait aller de pair avec les principes de commercialité et d'efficacité économique que recherchent présentement les réformes économiques.

L'entreprise publique était gérée par directives administratives, ce qui suppose donc une tutelle pesante, déniait en fin de compte toute initiative, cela n'empêchant pas qu'on exigeait d'elle la réalisation de grandes performances allant dans le sens de la rentabilité.

De façon générale, les griefs portés à l'encontre du système à économie centralisée sont nombreux (rigidité du système de planification, développement de la bureaucratie, blocage des initiatives, contrôle tatillon des entreprises publiques, confusion des rôles entre la tutelle et l'entreprise publique...) et ont représenté des facteurs de blocage de la dynamique de développement de l'entreprise publique en l'éloignant de toute gestion rationnelle, les dysfonctionnements sont devenus trop importants pour laisser une telle situation perdurer.

Le nouveau dispositif mis en place par les réformes est de libérer l'entreprise de toutes ces contraintes pour lui permettre de jouir entièrement de l'autonomie. C'est cette notion d'autonomie qui constituera l'épine dorsale de tout le processus de réformes engagé. Mais, sur le terrain, qu'en est-il réellement de cette autonomie ? C'est ce que nous essaierons de voir en abordant quelques éléments pertinents de ces réformes et cela à travers l'enquête menée auprès de l'entreprise SOITEX.

2. L'AUTONOMIE DANS L'ENTREPRISE SOITEX

Si l'autonomie de l'entreprise se mesure à la fin des injonctions administratives émanant des organismes tels que le Conseil National de la Planification, les ministères de tutelle,... on peut dire que l'entreprise est de ce point de vue réellement autonome.

Cependant, les contraintes qui pèsent sur l'entreprise restreignent grandement son autonomie dans la mesure où elle ne peut pas conduire effectivement son projet de développement. Ces contraintes relèvent :

- de l'approvisionnement en matières premières, demi-produits,
- de la situation financière,
- du rétrécissement des crédits bancaires,
- de l'ingérence de l'Etat dans le système des salaires de l'entreprise.

Tous ces éléments réduisent le degré d'autonomie de l'entreprise et remettent en question, selon les gestionnaires, le processus de réformes. Pour ne prendre que la question des salaires, l'entreprise est tenue de respecter les augmentations des salaires décidées par le gouvernement même si cela va à l'encontre de la politique salariale de l'entreprise et même si cela détériore encore plus sa situation financière. Dans ces conditions, l'entreprise est incapable d'élaborer une politique de gestion rationnelle, car une augmentation des salaires devrait être décidée en fonction des résultats de l'entreprise et non sur la base des considérations politiques ou autres. L'accroissement des salaires doit répondre alors à un seul principe : celui de l'accroissement de la productivité.

Cependant, l'autonomie de l'entreprise s'exerce sur un certain nombre de domaines parmi lesquels on peut citer le plan de production, le système de prix, l'emploi, l'investissement, le plan financier.

Au total, cette autonomie reste tributaire de la situation économique du pays. Une amélioration de cette situation impliquerait une plus grande autonomie pour l'entreprise.

Etant donné ces problèmes, les Fonds de participation exercent un contrôle superficiel sur l'entreprise parce qu'ils jugent que la non satisfaction des besoins de l'entreprise ne permet pas objectivement d'instituer un contrôle rigoureux sur celle-ci et éventuellement la sanctionner. Face à ces diverses contraintes, l'entreprise assure difficilement sa survie.

3. LE PLAN DE L'ENTREPRISE SOITEX

Le plan d'entreprise est considéré comme une pièce maîtresse de la nouvelle dynamique de développement que tendent à promouvoir les réformes économiques. Celles-ci confèrent à l'entreprise publique toute latitude de gérer, organiser, planifier ses activités en prenant les décisions qui vont dans le sens de la meilleure efficacité de l'entreprise.

De ce fait, il est mis fin à l'intervention des autorités locales dans la gestion des unités économiques publiques. S'il doit exister des formes de concertation, elles doivent porter sur les problèmes concernant la localisation des projets d'investissement prévus dans les plans et leurs effets sur le plan économique et social ou d'aménagement sur la région concernée.

Aussi une grande liberté d'initiative et d'action est accordée à l'entreprise au niveau de son champ d'activité en relation avec le marché ou avec sa stratégie à long terme.

Plus concrètement, au niveau de l'entreprise SOITEX, le plan est élaboré par l'entreprise elle-même, à partir de données prévisionnelles portant sur les stocks (matières premières, demi-produits) disponibles, des plans d'approvisionnements, des capacités de production des contrats conclus...

L'élaboration de ce plan tient compte de l'orientation générale apportée par les Fonds de participation et des objectifs généraux contenus dans la politique économique. L'entreprise est seule responsable de la confection de son plan. Ainsi, par rapport au passé, le caractère obligatoire du plan et de son exécution n'est plus de mise au sein de l'entreprise.

Mais la réalisation du plan de l'entreprise bute sur des contraintes objectives (rupture dans les approvisionnements extérieurs, augmentation des taux d'intérêts en cours d'année,...). C'est pourquoi, généralement, les réalisations du plan de production sont en deçà de celles prévues. Ces difficultés montrent que l'entreprise SOITEX ne maîtrise pas les données réelles de son plan de production, ce qui l'empêche d'atteindre l'efficacité économique.

4. LA POLITIQUE DES PRIX DE L'ENTREPRISE

Pour rompre avec l'ancien système des prix administrés et introduire plus de souplesse dans la détermination des prix, la réforme économique, par le biais de la loi de juillet 1989, a prévu deux catégories de prix : les prix déclarés et les prix réglementés.

Le régime des prix déclarés est basé sur le principe de la libre formation des prix sur le marché. La seule contrainte imposée à l'entreprise est de faire une déclaration à l'administration des prix pratiqués. Le rôle de celle-ci se bornera à surveiller le mouvement des prix des produits et d'intervenir en cas de dépassement.

Dans le régime des prix réglementés la fixation de ceux-ci relève du Centre et obéit à des objectifs de politique économique et sociale. Ce régime reste selon le législateur un régime d'exception. D'où nous devons comprendre qu'à terme il doit disparaître avec l'instauration d'une économie de marché, puisque seul le premier régime restera en vigueur.

Ce régime fonctionne selon deux canaux :

- celui de la garantie des prix à la production (prix plancher) dans le but d'encourager certaines productions nationales (secteur agricole),
- celui du plafonnement des prix à la production et à la distribution, ou par plafonnement de la marge commerciale par une liste limitative de produits essentiels qui exercent une influence certaines sur le marché. Jusqu'à aujourd'hui, seuls trois produits jugés essentiels sont subventionnés par l'Etat. Il s'agit du lait, du pain et de la semoule.

Néanmoins si ce nouveau système de prix vise entre autres :

- une transparence dans la formations des prix,
- une utilisation efficace des facteurs de production dont les prix relatifs doivent refléter progressivement les coûts,
- une rationalité des choix d'investissement,
- une évaluation correcte de la productivité réelle de l'économie nationale par rapport à l'extérieur.

On doit noter que ce système est handicapé dans sa mise en oeuvre en raison des difficultés que rencontre l'entreprise dans la maîtrise de ses coûts.

Donc ce ne sont plus les injonctions administratives comme par le passé qui empêchent l'entreprise d'atteindre l'efficacité économique mais ce sont bien des problèmes de gestions d'ordre interne, liés souvent à son environnement immédiat comme nous le verrons. Deux énormes contraintes pèsent sur l'évolution de l'entreprise :

- la crise multiforme que vit aujourd'hui le pays et qui se manifeste principalement par la chute des importations en matières premières et équipements,
- une insuffisante maîtrise des outils de gestion au sein de l'entreprise, insuffisances relevant de l'incompétence de certains cadres gestionnaires.

Les prix des produits de l'entreprise SOITEX ne sont pas déterminés par l'offre et la demande et ceci en raison de la situation monopolistique de l'entreprise sur le marché national. La formation des prix ne reflète pas ainsi la performance de l'entreprise.

Mais malgré cela, les coûts des produits sont mal connus du fait de l'inexistence d'une comptabilité analytique. De l'autre côté, la faible utilisation des capacités de productions théoriques de l'entreprise alourdit ses coûts. Encore que le prix de revient fixé par l'entreprise ne prenne pas en considération toutes les charges découlant de l'arrêt des équipements de production en raison des craintes d'une mévente de la production.

Des prix trop élevés sanctionneront l'entreprise et la mettront immédiatement en faillite.

L'entreprise SOITEX discute des prix avec ses clients. Ils sont fixés d'un commun accord. La marge bénéficiaire de l'entreprise se situe entre 1 % et 8 %. Que peut-on alors dire du système de prix en vigueur ?

L'absence de concurrence réelle entre les entreprises ne permet pas de faire jouer au système de prix son rôle de régulation de l'économie nationale. Si la libéralisation des prix a influencé considérablement le comportement des entreprises pour une meilleure gestion de leurs ressources rares (élimination de gaspillages), elle n'a pas pour autant stimulé les entreprises dans leurs compressions des coûts. Ainsi, l'accroissement généralisé des prix n'a fait qu'alourdir les coûts de production des entreprises.

Dans ce processus de hausse des prix, c'est le consommateur qui se trouve en dernier ressort pénalisé. Les entreprises publiques n'ont pas de contraintes objectives qui les obligent à réduire leurs coûts et augmenter leurs productivités, en l'absence d'une véritable concurrence. Elles n'éprouvent aucune difficulté pour écouler leurs marchandises d'autant que le marché algérien est soumis à des pénuries chroniques résultant principalement de l'arrêt et des ruptures

d'approvisionnement, elles-mêmes liées aux difficultés d'obtention des ressources extérieures.

En clair, la formation des prix dans l'entreprise n'a aucun rapport avec une situation d'offre et de demande libres. Les prix sont déterminés en fonction des coûts de l'entreprise. De ce fait, on ne peut éliminer les situations de déséquilibres du marché. Et c'est là peut-être un des points faibles de la réforme économique.

5. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE SOITEX

Nous allons procéder à l'étude financière de l'entreprise sur la base d'un ensemble d'informations quantitatives et qualitatives (bilans consolidés et tableaux de comptes de résultats). Il s'agit de montrer si l'autonomie de l'entreprise a pu améliorer la situation financière d'avant les réformes économiques.

Le bilan de l'entreprise fournit à l'analyste les éléments d'évaluation sur la situation de l'actif et du passif de l'entreprise, le rôle de ce bilan est de présenter à une date déterminée la situation des ressources de l'entreprise (endettement, capitaux,...) (passif) et des emplois qu'elle a effectués (actif). L'étude de la situation financière ne sera pas exhaustive. Elle consistera seulement à mettre en relief les facteurs de blocage de l'entreprise.

5.1. L'analyse de la structure du bilan

L'analyse de la structure de l'entreprise permet de donner un aperçu sur l'origine des difficultés de l'entreprise. Souvent, la nature de cette structure est derrière les besoins de financement de l'entreprise, car certaines entreprises exigent plus que d'autres des moyens financiers en raison de l'activité propre de l'entreprise : cycle de fabrication nécessitant de lourdes immobilisations et des stocks importants. C'est le cas de l'entreprise SOITEX. Les éléments composants la structure de l'entreprise que fait apparaître le bilan sont l'investissement, l'exploitation et la trésorerie. L'analyse de ces éléments séparément, cycle d'investissement, cycle d'exploitation, et flux de trésorerie mettra en évidence soit un besoin de financement, soit une ressource au niveau de chaque cycle considéré.

Par ailleurs, pour compléter cette analyse, nous ne manquerons pas de porter une juste appréciation sur l'évolution de la valeur ajoutée de l'entreprise.

i) Les investissements opérés au niveau de l'entreprise SOITEX ont été assurés par des concours bancaires publics, notamment par la BAD (la Banque Algérienne de Développement) et non sur fonds propres de l'entreprise. L'analyse du bilan fait apparaître que l'entreprise a réalisé des investissements importants sans que ceux-ci génèrent un surplus pour permettre à l'entreprise de poursuivre ses activités. (voir bilans de l'entreprise). De ce fait, elle ne dispose pas de ressources stables (capital social et autofinancement). Cette situation d'insuffisance de

ressources exprime un déficit de roulement que devrait combler en principe l'excédent des ressources du cycle d'exploitation. Mais ceci n'est pas le cas. Cette faible performance de l'entreprise la plonge inéluctablement dans une crise financière. Et justement sur ce point précis de l'investissement, l'entreprise SOITEX subit le phénomène de décapitalisation. Ainsi, on observe entre 1988 et 1992 une baisse dans les investissements globaux de l'entreprise en particulier ceux relatifs aux équipements de production et aux équipements en cours. Le renouvellement des investissements ne se fait plus et ceci menace l'outil de production existant au niveau de l'entreprise.

ii) Le cycle d'exploitation de l'entreprise comprend trois étapes : *a)* la phase d'approvisionnement en matières premières et demi-produits, *b)* la phase de transformation des matières premières et demi-produits en produits finis ; *c)* la phase de commercialisation des produits fabriqués. L'analyse du bilan de l'entreprise SOITEX met en évidence un besoin de financement du cycle d'exploitation. L'accroissement de ce besoin d'une année à une autre n'est pas renforcé par l'existence d'un fonds de roulement suffisant, ce qui pousse l'entreprise à recourir aux emprunts bancaires, et entraîne l'entreprise dans un cercle vicieux. Elle emprunte de l'argent pour financer son cycle d'exploitation et le surplus qu'elle dégage de ce cycle sert à rembourser la banque et ainsi de suite, ce qui détériore encore plus sa situation financière.

iii) La lecture des différents bilans de l'entreprise SOITEX met en relief la crise de trésorerie de l'entreprise (les dettes à court terme sont énormes). Elles ne peuvent s'expliquer que par la mauvaise performance de l'entreprise. L'entreprise ne dégage pas des ressources suffisantes pour faire face aux échéances immédiates. Les ruptures dans les approvisionnements extérieurs agissent négativement sur la production de l'entreprise et partant sur sa trésorerie. C'est la banque qui sauve l'entreprise et lui permet de tenir dans une conjoncture économique difficile.

iv) La valeur ajoutée réalisée par l'entreprise SOITEX n'a pas connu une progression constante. Ainsi, en 1992, elle a retrouvé son niveau de 1988 après avoir connu une évolution lente mais positive pendant quelques années (1989, 1990, 1991). En principe, la situation du marché algérien devrait favoriser l'entreprise pour réaliser de meilleures performances étant donné qu'elle évolue sur le marché en monopole et que ce dernier est un marché de pénurie. Mais ceci n'est pas le cas car beaucoup de facteurs bloquent la croissance de l'entreprise. Dans cet ordre d'idées, si en général la libéralisation des prix a eu un effet positif sur la valeur ajoutée de l'entreprise, elle n'a pas pour autant allégé ses problèmes financiers. Car l'entreprise a subi également ce mouvement à la hausse des prix surtout celle des matières premières importées. D'autre part, la dévaluation du dinar a participé (dans les mêmes proportions que les prix ou même plus) à l'alourdissement des coûts de production de l'entreprise. Ce qui a réduit d'autant la valeur ajoutée dans la mesure où ces augmentations n'ont pas toutes été répercutées sur le prix de revient par crainte d'une mévente de la production. Un autre facteur doit être cité et qui explique

la faible valeur ajoutée dégagée par l'entreprise. L'outil de production de l'entreprise est en butte à des difficultés techniques (entretien, renouvellement,...) ce qui ne permet pas d'augmenter la productivité qui peut avoir un effet positif sur la valeur ajoutée. Par ailleurs, l'analyse de la valeur ajoutée en ses diverses composantes permet de donner une idée sur la capacité d'autofinancement de l'entreprise SOITEX. Cette valeur ajoutée peut-être définie comme "la richesse sociale" de l'entreprise puisque cette richesse subit une répartition entre différentes catégories (les travailleurs sous forme de salaires, l'Etat sous forme d'impôts, la banque sous forme de frais financiers, l'entreprise sous forme de dividendes ou d'autofinancement). La répartition de la valeur ajoutée au niveau de l'entreprise SOITEX est très inégale. Les salaires prennent une part importante dans ce partage. Le coût du travail est ainsi excessivement élevé. D'autre part l'analyse de cette même valeur ajoutée montre que les frais du personnel et les frais financiers représentent ensemble de lourdes charges pour l'entreprise. Celles-ci contribuent d'une façon significative à la diminution de l'autofinancement de l'entreprise. Les différents tableaux de comptes de résultats font apparaître une progression rapide des frais du personnel au cours des cinq dernières années et cela malgré la compression des effectifs opérée. Mais c'est surtout les frais financiers qui apparaissent hors de proportion par rapport à la valeur ajoutée. Ainsi en 1992, les frais financiers ont représenté plus du 2/3 de la valeur ajoutée. En ce qui concerne les prélèvements de l'Etat sur l'entreprise (les impôts), ceux-ci ont représenté en moyenne le quart de la valeur ajoutée au cours de la période 1988-1992. La pression fiscale de l'Etat sur l'entreprise est restée constante et par conséquent supportable. Elle n'a pas concouru à rendre la situation de l'entreprise plus compliquée. Enfin les amortissements de l'entreprise sont importants en raison de l'ampleur des investissements de départ. Ces charges contribuent à la diminution de l'autofinancement de l'entreprise.

5.2. La rentabilité de l'entreprise SOITEX

Un simple regard sur les résultats nets des exercices de l'entreprise sur les cinq dernières années permet de se fixer sur la rentabilité de l'entreprise. C'est une rentabilité nulle puisque sur plusieurs années, les bilans de l'entreprise affichent des pertes. Celles-ci se sont accentuées entre 1988 et 1992 accusant une croissance de près de 40 %. Il y a donc une dégradation continue de l'entreprise.

D'autre part, les bilans de l'entreprise montrent que l'entreprise ploie sous les charges financières. Le faible niveau d'activité productive n'arrive pas à rompre le cycle d'endettement qui reste élevé et entraîne l'entreprise dans un cercle vicieux. Elle emprunte de l'argent pour rembourser.

Même un accroissement de la production et des ventes ne résoudrait pas ses problèmes financiers en raison des charges qui découleraient de cette augmentation et surtout en raison de la faible productivité de l'entreprise.

Par ailleurs, l'entreprise n'a réalisé aucun de ses objectifs stratégiques notamment : accroître la production et se placer sur le marché international. Ainsi, malgré l'autonomie de gestion accordée à l'entreprise et le bénéfice de l'assainissement financier (1990), l'entreprise n'a pu résoudre certains problèmes notamment ceux relatifs aux investissements, aux prix, aux salaires, aux emplois...

Cette situation est le fait d'une dépendance accrue de l'entreprise vis-à-vis de l'étranger en ce qui concerne ses approvisionnements en matières premières. D'autre part, l'entreprise fait face à des difficultés d'une autre nature. Elle n'a pas de fonds de roulement et de capital social.

Cette situation pousse l'entreprise à rechercher des emprunts bancaires pour financer son cycle d'exploitation et ses différents besoins. Même avec ces secours bancaires, l'entreprise a été incapable de dégager des profits, ce qui la met dans une position inconfortable vis à vis de sa banque et de ses fournisseurs car l'entreprise ne peut rembourser toutes ses dettes.

L'assainissement financier opéré au niveau de l'entreprise, même en ayant doté l'entreprise d'un capital social, n'a pas réussi à redresser la situation tant les besoins de financement de l'entreprise sont énormes. La seule possibilité pour l'entreprise de sortir de cet engrenage est d'effacer toutes ses dettes. Mais est-ce possible ? et cela assurera-t-il de meilleurs résultats ?

Cependant, globalement l'analyse des bilans nous permet de faire les constatations suivantes :

- Les dettes de l'entreprise se sont accentuées surtout pendant les années 1991 et 1992 en dépit de l'opération d'assainissement financiers qu'a connue l'entreprise en 1990 ;
- Malgré l'importance des dettes, ces dernières n'ont pas permis d'augmenter les investissements. Cela signifie que l'obtention des crédits par l'entreprise servent plus à payer les travailleurs et les frais financiers qu'à relancer les activités productives ;
- L'importance des frais financiers indique le niveau de l'endettement de l'entreprise ainsi que celui du taux d'intérêt (qui a atteint 22 % en 1992).

En raison de l'importance des investissements qu'elle a réalisés, l'entreprise SOITEX exige plus que d'autres entreprises d'importants moyens financiers pour financer son cycle d'exploitation et d'investissement. Ce qui la place dans une situation critique. Elle ne peut dégager des ressources stables ni pour couvrir son exploitation, ni pour assurer le financement de ses investissements, ni pour rembourser ses dettes.

Dans le cadre du débat sur les réformes économiques et étant données les contraintes objectives que subit l'entreprise publique, on peut toujours s'interroger de savoir si le profit peut constituer un critère de

gestion clé pour mesurer la performance de l'entreprise. Dit autrement, est-ce que les entreprises publiques sont-elles plus sensibles aux paramètres financiers qu'aux autres (approvisionnements, main-d'oeuvre qualifiée, processus technologique,...).

L'exemple de l'entreprise SOITEX est plein d'enseignement dans ce sens. Cette entreprise publique rencontre énormément de problèmes pour son approvisionnement en matières premières, demi-produits, pièces détachées... Ces problèmes représentent pour l'entreprise une véritable contrainte. Et de ce point de vue les résultats financiers de l'entreprise sont entièrement dépendants de la contrainte d'approvisionnement. Une meilleure rentabilité de l'entreprise pourrait être obtenue sûrement si on pouvait lever cette contrainte. Aussi pour répondre à la question précédemment posée, on peut dire que la situation financière de l'entreprise ne peut influencer sur la structure de la production.

Malheureusement, la majorité des analyses sur les entreprises économiques, dans leur précipitation, accordent une importance capitale aux critères financiers.

6. UNE APPRÉCIATION GLOBALE SUR LES REFORMES ECONOMIQUES

Le point de vue des gestionnaires sur l'efficacité des réformes économiques reste partagé. Ce n'est ni l'optimisme béat, ni le pessimisme culpabilisant.

On a dégagé à travers les réponses aux questions que nous leur avons posées une sorte de gêne mal cachée tant ils nous ont fait sentir qu'ils ne maîtrisaient pas les données réelles du processus de réformes. Dans leur argumentation, ils avancent que malgré l'autonomie octroyée à l'entreprise, celle-ci vit encore sous le poids du passé (habitudes bureaucratiques et peu d'initiatives).

Néanmoins, ils admettent que les réformes doivent se poursuivre, car sans elles il n'existe pas d'issue à la crise économique.

Par ailleurs, pour ces responsables, les réformes économiques butent sur quelques difficultés majeures :

- rupture des approvisionnements (matières premières, demi-produits, pièces détachées...);
- dépendance excessive à l'égard des banques ;
- système de motivation des travailleurs insuffisant ;
- poids des habitudes du passé.

La levée de ces contraintes permettra à l'entreprise SOITEX d'améliorer sa situation financière.

D'autre part. les Fonds de participation, selon certains gestionnaires, ne s'impliquent pas à fond dans le processus de réformes. De par leurs ingérences souvent arbitraires au niveau de la gestion de l'entreprise, ils freinent l'autonomie de l'entreprise.

Par ailleurs, les Fonds de participation sont critiqués dans leur lenteur de prendre les décisions qui concernent des questions stratégiques pour l'entreprise (approvisionnement de l'entreprise, création d'un partenariat,...). Ces attitudes sont jugées négatives par les gestionnaires.

D'une façon générale, les réformes économiques souffrent d'un excès de monopolisation de l'économie, ce qui atténue la portée réelle de la politique de libéralisation de l'économie et remet en cause tout le processus de réformes. Or celles-ci sont venues justement pour casser ce type de situation.

Sur un autre plan, les gestionnaires considèrent que les mécanismes des réformes économiques ne sont pas suffisamment au point : si l'entreprise jouit d'une relative autonomie, l'environnement immédiat de l'entreprise ne suit pas le mouvement et diminue ainsi de l'efficacité des réformes économiques.

A un niveau plus fin d'analyse, l'entreprise autonome ne maîtrise pas encore les outils de gestion. Elle ne fonctionne pas selon les règles et normes de gestion admises universellement. Un certain nombre de problèmes de l'entreprise vient de là.

Or l'un des objectifs de l'autonomie de gestion de l'entreprise est de maîtriser les coûts de production et partant la productivité au sein de l'entreprise. Le non respect de ces principes aggrave la situation, déjà très précaire sur le plan financier. Les conséquences d'une telle gestion posent aujourd'hui le problème de la survie de l'entreprise. Faut-il continuer à soutenir des entreprises insolubles ?

En résumé, on peut dire que les réformes économiques manquent d'une certaine cohérence. Elles prônent tantôt une certaine rigueur dans la gestion de l'économie, tantôt elles font preuve d'un laxisme déroutant face à certaines situations sensibles (compression du personnel, augmentation des salaires,...). A titre d'exemple, la pression sociale venant principalement des syndicats freine plus ou moins l'élan des réformes. Cette pression ne permet pas d'engager ces dernières dans un processus irréversible. Le système de régulation élaboré apparaît de ce fait insuffisant. C'est pourquoi, les réformes économiques donnent cette impression de tâtonnement dans la conduite des politiques économiques. On a le sentiment que tout peut être remis en cause et qu'on peut revenir en arrière vers une gestion de type centralisée.

Enfin, on peut reprocher à l'entreprise publique sa lente adaptation aux réformes. En tout cas et pour terminer, les réformes économiques menées jusque là donnent l'impression d'une confusion, de contradictions qui ne permettent pas malheureusement de voir avec sérénité l'avenir économique du pays.

Références

Les cahiers sur la réforme économique N° 2, ENAG, ALGER, 1988.

"L'économie algérienne en réformes" In Monde en développement n° 17, 1989.

BENISSAD M. 1993. *Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993)*. OPU, Alger.

BOUNOUA C. 1992. "Quelques remarques sur les réformes économiques". In *Les Cahiers du CREAD*, 1992.

BOUNOUA C. 1994. "La crise financière de l'entreprise publique". In *Revue de l'Économie N°14, 1994, Alger*.

BENACHENHOU M. 1993. *Inflation, dévaluation, marginalisation*. Dar Echerifa, Alger.

Notes

[*] Maître de Conférences à l'Institut des Sciences Economiques de Tlemcen.

[1] Cet article est l'extrait d'un rapport de recherche intitulé "essai d'évaluation de l'impact des réformes économiques sur les entreprises publiques : le cas de la SOITEX" Ministère de l'enseignement Supérieur, 1994.